

Déclaration liminaire CSAD 81 du 6 septembre 2023

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et messieurs les membres du CSA

L'été est décidément une période propice pour faire passer les mauvais coups contre les salariés, en témoigne la publication du 30 juillet par le gouvernement Macron-Borne des décrets d'application de la réforme des retraites, toujours massivement rejetée par les travailleurs et la population !

Le président Macron estime également qu'il faudrait que les élèves en difficulté, et donc tout ou partie des enseignants, reprennent le 20 août alors que 2000 postes d'enseignants sont supprimés lors de cette rentrée scolaire et que, lors du premier quinquennat Macron, 7 900 postes ont été supprimés dans les lycées et collèges. La FNEC FP FO le refuse et revendique deux mois de congés d'été et le respect de ce droit pour les personnels, l'arrêt des suppressions de postes et les créations de postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services.

Le gouvernement persiste à vouloir passer en force son « pacte » refusé par la totalité des organisations syndicales. Lors du CSA du 13 juin, ces dernières ont réaffirmé leur refus du « pacte » à travers un avis commun revendiquant de véritables revalorisations salariales sans contrepartie, en particulier par l'augmentation significative du point d'indice. La FNEC FP FO réaffirme que le « pacte » constitue une nouvelle attaque contre le statut général et la grille de rémunération des fonctionnaires, et poursuit, avec son pendant le « CNR » et ses projets locaux de « l'Ecole faisons la ensemble », l'explosion du cadre national de l'Ecole. Le « pacte » remet en cause les différents corps de fonctionnaires et leurs spécificités et vise à créer une hiérarchie intermédiaire, qui individualise les salaires et la carrière.

A la session 2023 des concours enseignants, ce sont 3 000 postes enseignants qui n'ont pas été pourvus. Les causes en sont connues : faiblesse des salaires, dégradation des conditions

de travail...Mais également masterisation et réforme Blanquer des concours qui a repoussé la titularisation à BAC+6 et a développé de fait la contractualisation et les « job dating ». C'est une réalité que le président Macron ne peut ignorer. Mais s'agit-il de remettre en cause la masterisation et le recrutement à Bac+5 responsables de l'effondrement du nombre de candidats aux différents concours enseignants ? Ou s'agit-il seulement de « planifier des besoins » avec le recours à des contractuels dès le Bac, de remettre en cause les statuts des personnels et le fonctionnement de l'Ecole publique, la même pour tous ? Pour rappel, en 2022, le candidat Macron se prononçait pour « la fin du recrutement à vie » et envisageait comme une piste possible la fin des concours enseignants...

Dans le département les établissements du second degré font une nouvelle fois face une rentrée marquée par les effectifs pléthoriques dans les classes, au détriment de l'intérêt des élèves et au prix de l'épuisement professionnel de collègues au bord de la rupture. Ce n'est pas l'accroissement de la charge de travail avec la mise en œuvre du « pacte » qui améliorera une situation marquée par les conséquences dramatiques de la pénurie d'enseignants. Dans les établissements du département la majorité des collègues refuse d'ailleurs de s'inscrire dans ce « pacte ».

La décision de solliciter les AED pour remplacer les enseignants en utilisant des supports numériques est une nouvelle provocation que ne peuvent accepter les collègues enseignants et les collègues AED.

L'ouverture de la section d'enseignement général et technologique au LP Clément de Pémille, si elle correspond à un besoin sur cette partie du territoire, s'est réalisée de manière précipitée et n'a pas été anticipée dans le cadre de la préparation de la rentrée 2023. Il en résulte une déstabilisation d'une partie des lycées du département.

Les conséquences de la décision de l'ancien ministre Ndiaye de supprimer 1117 postes dans le 1er degré aboutissent à une dotation négative de 9 postes dans notre département pour la rentrée 2023, projet que la FNEC FP FO continue de dénoncer comme inacceptable. Les dernières mesures envisagées lors de ce CSAD de rentrée ne permettent toujours pas d'entamer une rentrée sereine. De plus, la préconisation ministérielle des 24 élèves en GS, CP et CE1 a remis en cause les répartitions pédagogiques décidées par les équipes pour des répartitions purement mathématiques.

Concernant l'enseignement spécialisé, hormis le 0,5 ouvert à l'IME Chanterac à Florentin, aucun autre moyen n'a été décidé pour ouvrir et pourvoir des postes en IME et en ITEP afin d'accueillir tous les élèves notifiés en attente de place à cette rentrée. Concernant les RASED, vous nous confirmez qu'ils ne sont pas complets dans chaque circonscription et nous comptons un seul RASED par circonscription ce qui est loin de répondre à l'accompagnement des élèves en difficultés dans les écoles.

***Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière***

6/8, rue Gaston Lauriau – 93513 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01 56 93 22 22 – Fax : 01 56 93 22 20 – email : fnecfp@fo-fnecfp.fr – Site : <http://fo-fnecfp.fr>

Et le remplacement dans tout ça ? Cette carte scolaire ne présente aucune création de poste de remplaçant voire même, vous avez décidé en dehors de toutes instances d'en supprimer un, alors que, l'année dernière, le manque de remplacement a entraîné des classes surchargées par la répartition des élèves mais aussi des refus de formation syndicale, des priorisations de la formation en constellation sur des absences de plusieurs jours non remplacées. Et que dire de la prise en charge des élèves à besoin éducatif particulier engendrée par ce manque ?

La question qui se pose est donc évidemment la suivante : vous annoncez dans la presse un enseignant dans chaque classe mais jusqu'à quand ?

Alors oui, les effectifs sont en baisse mais la charge de travail pour nos collègues, elle, s'intensifie avec des directives chronophages comme celle des évaluations d'écoles par exemple. Les difficultés en classe s'accroissent face à une inclusion sans les moyens qui vont avec et le manque de places dans les établissements spécialisés. N'est-ce pas justement le moment face à cette baisse d'effectifs de permettre à l'École de fonctionner de façon plus efficace en allégeant les effectifs de toutes les classes et non seulement des GS, CP et CE1 ? Il manque des enseignants. Partout nous devons pouvoir ouvrir une classe quand c'est nécessaire et partout nous devons pouvoir éviter de fermer quand la seule justification est de déshabiller Pierre pour habiller Paul. La FNEC FP FO réclame des postes statutaires partout où sont les besoins.

Pour la rentrée il reste 1 ETP si nous avons bien compris. 1 pour toutes les situations que nous allons exposer aujourd'hui. Alors non, le compte n'y est pas.